

FOIRE AUX FLEURS DIMANCHE 28 AVRIL 2024

DEMANDE D'INSCRIPTION

➤ **A RENVoyer** au service Foires et Marchés avant le 12 avril 2024 accompagné des pièces justificatives

PERSONNE PHYSIQUE	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TÉL :	Email : @
PERSONNE MORALE	
DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :	
FORME JURIDIQUE :	
SIÈGE SOCIAL :	
REPRÉSENTANT LÉGAL NOM :	
REPRÉSENTANT LÉGAL PRÉNOM :	
QUALITÉ :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TÉL :	Email : @

N° SIRET :

Accepte d'être contacté(e) par le service Foire et Marchés dans le cadre des prochains marchés ou foires de la commune

QUALITÉ :

- Fleuriste
- Horticulteur- pépiniériste
- Commerçant - artisan
- Autre (précisez) :

NATURE DES PRODUITS À LA VENTE :

- Fleurs - plantes - arbustes -
Précisez la nature :
- Accessoires de jardin, décoration, mobilier
- Outillage
- Autres (précisez) :



SOUHAITEZ-VOUS UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ? OUI NON

(Uniquement pour produits alimentaires et activités spécifiques nécessitant une source d'énergie pour fonctionner)

MÉTRAGE DÉSIRÉ :mètres x 2,50 €uros =€uros
(emplacement gratuit pour les associations à but non lucratif dans la limite de 3 mètres linéaires)

AVEZ-VOUS BESOIN DE PROFONDEUR ? : OUI : mètre(s) NON

Le commerçant accepte sans réserve l'utilisation par la commune et les médias des images de la manifestation sans limitation dans le temps, qu'il s'agisse d'images où l'on aperçoit le commerçant lui-même en grand angle avec son stand ou d'images grand angle représentant la manifestation proposée et quelle que soit la nature de ces images (photos, films, etc.) et le moyen de diffusion utilisé (presse écrite, télévision, Internet, etc.).

Fait à le/...../20....

Signature,

FOIRE AUX FLEURS DIMANCHE 28 AVRIL 2024

- INFORMATIONS PRATIQUES -

Dates : dimanche 28 avril 2024 de 9 heures à 19 heures
Lieu : parking des allées Jean Jaurès
Tarif : 2,50 €uros le mètre linéaire
Date limite des inscriptions : 12 avril 2024
Admission : les commerçants dont la demande sera acceptée recevront une autorisation après le paiement de la totalité de l'emplacement.

- PIECES A FOURNIR à l'appui de l'inscription

Dans tous les cas :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant vos activités sur les marchés
- un chèque correspondant au droit de place libellé à l'ordre de la « régie Foires et Marchés »
- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- une photo du stand
- l'avis de situation au répertoire Sirène

Pour les commerçants non sédentaires :

- la copie (recto-verso) de votre carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante
- un extrait de l'inscription au registre du commerce (kbis)

Pour les producteurs :

- une attestation d'affiliation au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles en tant que chef d'exploitation en activité (MSA)
- un relevé cadastral des terres exploitées

Pour les associations

- copie des statuts et récépissé de déclaration de sa création

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville – Place Maurice Charretier Lundi au vendredi > 8h à 17h30 Samedi > 9h à 12h (sauf juillet et août)		•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres Lundi au jeudi > 8h15 à 12h15 et 13h00 à 16h30 Vendredi > 8h15 à 12h15 et 13h30 à 14h30	•	•	
Sur place	Service Foires et Marchés – 82 rue de la Monnaie Lundi au vendredi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr	•	•	
Par courrier	M. le Maire - BP 264 - 84208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00 - 04 90 60 33 33	•		